COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE – 30 juin 2020
DECLARATION LIMINAIRE.

Madame la Présidente,

En décembre 2018, une mission a été confiée au sein du secrétariat général des ministères économiques et financiers à madame WALTERSKI, chargée de mission auprès du sous-directeur des politiques sociales, sur le fonctionnement du réseau de l'action sociale. En parallèle, une phase d'enquête sur le terrain s'est déroulée impliquant tous les acteurs de l'action sociale, allant du niveau national au niveau local.

Le rapport de madame WALTERSKI s'est pour le moins fait attendre, initialement prévu pour juin 2019, il n'a été finalisé pour des raisons inexpliquées que 6 mois plus tard.

Ce document met en exergue des défaillances dans la gouvernance et surtout dans l'absence de réflexion sur l'évolution de la politique générale de l'action sociale.

La politique de suppressions d'emplois est aussi un des facteurs de dégradation du réseau de l'action sociale.
Depuis ces dix dernières années, on assiste à une régression de l'ensemble de l'action sociale.

Citons quelques exemples :

- Suppression des postes d'assistante de délégation,
- Recrutement des délégués imposé par catégorie,
- Modification du calcul des crédits action locale (CAL),
- Baisse du budget CAL,
- Mise en place des correspondants régionaux CHORUS (structure régionale d'appui),
- Fermeture à tout va des restaurants financiers,
- Crédits coin repas intégré dans les CAL sans compensation,

- Entrave au fonctionnement des CDAS, …

Sans compter les diminutions successives des budgets et la mise en réserve allant jusqu'à 8 % certaines années. Cette liste n'est pas exhaustive !
Un groupe de travail s'est déroulé le 3 décembre 2019 pour engager le débat sur les suites à donner à ce rapport.

Dans ses propos liminaires, **FO Finances** a mis en perspective le constat établi par madame WALTERSKI dans le contexte général ou l'action sociale ministérielle est conduite.
Aujourd'hui, le bilan de ce rapport est sans appel : il n'y a plus les moyens en personnel pour faire fonctionner le réseau de l'action sociale, et ce résultat est bien de la responsabilité de nos ministres !

Pendant des années, les fédérations ont participé à tous les groupes de travail pour n'avoir au final que peu de résultats concrets et d'écoute de la part de nos interlocuteurs.

FO Finances réaffirme ses principales revendications et exigences :

- **La création de poste d'assistant de délégation, particulièrement dans les délégations qui en sont dépourvues et plus généralement le renforcement sur l'ensemble du réseau.**
- **L'action sociale ne peut exister sans le maintien d'un réseau au plus près des agents, à savoir au niveau départemental.**
- **L'opposition à la fusion des associations AGRAF, ALPAF et EPAF.**

Les multiples rapports qui nous été présentés depuis 18 mois ont posé des constats, proposé des évolutions créant un climat anxiogène parmi les personnels. Les atermoiements n'ont maintenant que trop duré.
La politique d'action sociale est primordiale dans le contexte actuel de multiples restructurations dans les directions et d'attaques jamais vues contre les fonctionnaires.

Laon, le 30 juin 2020.